



## COMITE SYNDICAL

### DELIBERATION N°17-05

L'an deux mille dix-sept, à 10h  
Le 24 février, à Mouzon

Date de convocation	25 janvier 2017
<b>Nombre de délégués :</b>	
● Titulaires	38 Titulaires
● Suppléants	38 Suppléants
● Présents	<b>27 Présents</b>
● Votes par procuration	2 Votes par procuration

#### Étaient présents :

Mme Thérèse BERGER	M. Mickaël LECLERE
Mme Béatrice BONNIN	M. Bernard MAILLARD
M. Jack COLLINET	M. Guillaume MARECHAL
Mme. Danielle COMBE (Pv de Jean Picart)	Mme Christine NOIRET-RICHET
M. Daniel COURTAUX	M. Michel NORMAND
M. Jean-François DAMIEN	M. Robert PASCOLO
Mme Maryse DESPAS	M. Bernard PIERQUIN
Mme Noëlle DEVIE	Mme Morgane PITEL
Mme Mireille GAZIN	M. Thierry RENAUDEAU
M. Eric GILLARDIN	M. Jean-Pierre RENVOY
M. Pascal GILLAUX (Pv de Bernard Dekens)	M. Daniel ROUVENACH
M. Edouard JACQUE	Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
M. Guy JOSEPH	M. François VUILLAUME
M. Eddy LAURENT	

#### Objet de la délibération :

### Reprise des résultats 2016

Résultat du vote
Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

# COMITE SYNDICAL

## DELIBERATION N°17-05

---

*Objet de la délibération :*

### Reprise des résultats 2016

Le Comité Syndical procède à la reprise des résultats de l'exercice budgétaire 2016 au budget primitif 2017 de la manière suivante :

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement présente un excédent reporté au compte 002 pour : 877 983,17 €

Le résultat de clôture de la section d'investissement présente un excédent reporté au compte 001 pour : 127 149,90 €

La Présidente



**Morgane PITEL**

Ce document a été signé électroniquement  
sous sa forme originale le 07/03/2017 à 07:04:57  
Référence : f522333608a0fc1c61a1a93dcbdf56edcdcd320